



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Session ordinaire 2016-2017

RM/pk

P.V. ENV 07

Commission de l'Environnement

Procès-verbal de la réunion du 14 décembre 2016

Ordre du jour :

1. Approbation des projets de procès-verbal des réunions des 10, 23, 25 et 30 novembre 2016
2. 7046 Projet de loi
 1. instituant un régime d'aides pour la promotion de la durabilité, de l'utilisation rationnelle de l'énergie et des énergies renouvelables dans le domaine du logement
 2. modifiant la loi modifiée du 23 décembre 2004 établissant un système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre
 - Rapporteur: Monsieur Henri Kox
 - Examen de l'avis complémentaire du Conseil d'Etat
 - Présentation et adoption éventuelles d'un projet de rapport
3. Divers

*

Présents : M. Gérard Anzia, M. Eugène Berger, M. Max Hahn, M. Aly Kaes, M. Henri Kox, M. Claude Lamberty, M. Roger Negri, M. Marcel Oberweis, M. Marco Schank, M. Laurent Zeimet

Mme Carole Dieschbourg, Ministre de l'Environnement

M. Joe Ducombe, M. Georges Gehl, du Ministère de l'Environnement

Mme Rachel Moris, de l'Administration parlementaire

Excusée : Mme Martine Hansen

*

Présidence : M. Henri Kox, Président de la Commission

*

1. Approbation des projets de procès-verbal des réunions des 10, 23, 25 et 30 novembre 2016

Les projets de procès-verbal sous rubrique sont approuvés.

2. 7046 Projet de loi
1. instituant un régime d'aides pour la promotion de la durabilité, de l'utilisation rationnelle de l'énergie et des énergies renouvelables dans le domaine du logement
2. modifiant la loi modifiée du 23 décembre 2004 établissant un système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre

Les membres de la Commission examinent l'avis complémentaire du Conseil d'Etat du 13 décembre courant et décident de suivre la proposition rédactionnelle de la Haute Corporation relative à la définition du logement durable (article 2 du projet de loi).

Monsieur le Président-Rapporteur présente ensuite son projet de rapport, pour les détails exhaustifs duquel il est renvoyé au document parlementaire afférent.

Ce projet de rapport ne soulève aucun commentaire et est adopté à l'unanimité des membres présents.

3. Divers

Aucun point divers n'a été abordé.

Luxembourg, le 14 décembre 2016

La secrétaire,
Rachel Moris

Le Président,
Henri Kox